

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1577

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 1472 de M. Tardy

ARTICLE 29

Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

« - les mots : « Les communes soumises, à compter du 1^{er} janvier 2015 » sont remplacés par les mots : « À compter du 1^{er} janvier 2015, toute commune soumise pour la première fois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.